

### Communiqué de presse de Me William BOURDON et de Me Vincent BRENGARTH, avocats du FNDC

---

Les avocats soussignés rappellent tout d'abord qu'ils œuvrent, depuis maintenant plusieurs années, aux côtés du FNDC pour lutter contre les violations des droits fondamentaux en Guinée. Ils sont notamment à l'origine de la plainte ayant conduit, en 2022, la justice guinéenne à ouvrir une enquête sur les crimes commis sous le régime précédent.

En dépit des annonces et des engagements de la junte militaire, les soussignés ont cependant été saisis de graves crimes internationaux commis dans la continuité du précédent régime par le nouveau pouvoir en place.

Dans une même détermination, de nouvelles initiatives ont par conséquent été prises, dont la saisine de la justice française par le biais d'une plainte visant, en 2022, Mamadi DOUMBOUYA.

Entretemps, Amnesty International a dénombré 47 morts dans le cadre de la répression de manifestations. Les détentions arbitraires se multiplient et les atteintes aux libertés, notamment à la liberté de manifester mais aussi à la liberté de la presse, ne cessent de s'aggraver.

Le 9 juillet 2024, Messieurs Oumar SYLLA et Mamadou Billo BAH, membres du FNDC, ont été arrêtés illégalement par les unités des forces spéciales et du GIGN relevant directement de la présidence de la République et du Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale. Le 15 juillet, les autorités ont nié être à l'origine des arrestations.

Le FNDC et les familles de Messieurs Oumar SYLLA et Mamadou Billo BAH sont aujourd'hui sans la moindre nouvelle d'eux. Cette situation est d'une extrême gravité, ce d'autant qu'elle est malheureusement le prolongement de ce que les soussignés dénoncent depuis des années.

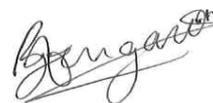
Compte tenu de ce qui précède, les soussignés ont :

- Saisi en urgence le Groupe de travail sur la détention arbitraire pour que des investigations aient lieu de toute urgence ;
- Saisi le procureur de la Cour pénale internationale ;
- Ecrit au Président de la République Emmanuel MACRON pour lui demander d'intervenir auprès de Mamadi DOUMBOUYA.

Il y a désormais urgence. Tout doit être fait pour permettre la mise en liberté de Messieurs Oumar SYLLA et Mamadou Billo BAH détenus sous les ordres de Mamadi Doumbouya. Il doit être mis un terme à l'impunité de ce régime.



William BOURDON



Vincent BRENGARTH

Paris, le 18 juillet 2024

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle

156 rue de Rivoli  
75001 PARIS

www.bourdon-associes.com  
Toque R 143

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté